



ACTUALITES EN BREF DU JEUDI

- Haïti : l'ONU prend note de l'annonce des résultats finaux des législatives
- Libye : le PAM réclame un cessez-le-feu immédiat pour acheminer l'aide
- UNESCO : des sites arménien et palestinien primés pour leur sauvegarde
- Maurice : les enfants très vulnérables à l'exploitation sexuelle, selon l'ONU
- La CPI informe le Conseil de sécurité de la visite d'Omar Al Bashir à Djibouti
- L'ONU lance la campagne de la Décennie d'action pour la sécurité routière
- ONUSIDA : les antirétroviraux empêchent la transmission du virus, selon une étude
- RDC : l'ONU salue la publication d'une étude sur les violences sexuelles
- Un expert de l'ONU sur les droits de l'homme en Tunisie pour assister le gouvernement
- L'ONU récompense des villes pour leur initiative sur la prévention des catastrophes
- Rencontre entre les présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité
- Kosovo : l'ONU appelle à la poursuite du dialogue entre Pristina et Belgrade
- L'ONU plaide pour un renforcement des capacités civiles dans les situations post-conflits

Haïti : l'ONU prend note de l'annonce des résultats finaux des législatives



Une affiche du candidat Michel Martelly.

12 mai - La Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) a pris note jeudi de l'annonce le 10 mai des résultats finaux des élections législatives par le Conseil électoral provisoire (CEP) pour les 18 cas contestés.

Dans un communiqué, la MINUSTAH se félicite jeudi « de l'initiative du CEP de mettre en place un Bureau du contentieux électoral (BCEN) spécial et du travail de vérification des résultats effectué au centre de tabulation des votes, en collaboration avec les observateurs du Réseau national de défense des droits humains (RNDHH) et de la Mission l'Organisation des Etats américains (OEA) et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ».

Sur les 18 cas vérifiés par le Bureau du contentieux spécial, 15 décisions sont en accord avec les observations effectuées par le RNDDH et l'OEA/CARICOM. En revanche, pour trois circonscriptions, Vallières/Carice/Mombin-Crochu, Jacmel et Belladère, le BCEN spécial obtient des résultats qui ne semblent pas correspondre aux observations faites par le RNDDH et l'OEA/CARICOM.

« Dans un souci de transparence et de façon à légitimer ces résultats, la MINUSTAH appelle le CEP à afficher dans les meilleurs délais les décisions du BCEN spécial et à expliquer aux acteurs concernés incluant les candidats, le raisonnement ayant mené à ces décisions », a fait savoir le Mission onusienne.

« La MINUSTAH lance un appel pressant à tous les Haïtiens pour qu'ils s'abstiennent de d'utiliser la violence pour exprimer



leurs opinions dans le contexte post électoral, et les invite à s'engager ensemble dans l'avenir politique et la reconstruction du pays », conclut la Mission.

Le 22 avril dernier, les Nations Unies ont félicité Michel Martelly pour son élection à la Présidence.

Libye : le PAM réclame un cessez-le-feu immédiat pour acheminer l'aide



Un convoi apporte des fournitures alimentaires dans des zones de Libye qui n'ont pas reçu d'aide depuis décembre.

12 mai - Alors que les combats entre les forces d'opposition et celles du dirigeant libyen Mouammar Qadhafi bloquent toujours l'accès des travailleurs humanitaires à la région des montagnes occidentales, le Programme alimentaire mondial (PAM) a réclamé un cessez-le-feu immédiat afin d'acheminer l'aide alimentaire en Libye.

« Je suis de plus en plus inquiète de la situation humanitaire et de l'accès à la nourriture des personnes prises au piège par les violences dans cette région. J'appelle tous les acteurs concernés à assurer un accès humanitaire sécurisé et à déclarer un cessez-le-feu immédiat afin que nous puissions évaluer la situation humanitaire et fournir une assistance alimentaire », a déclaré jeudi la Directrice exécutive du PAM, Josette Sheeran.

Le PAM a pu acheminer une partie de l'aide alimentaire grâce à une route d'approvisionnement qui longe la frontière tunisienne vers l'ouest de la Libye. Ces stocks de nourriture ont été distribués par le Croissant rouge libyen et les communautés locales.

« Les vivres sont arrivés dans plusieurs zones touchées, mais nous n'avons pas encore pu atteindre les régions les plus affectées par les combats aux alentours de Yefrin et de Zintan, dans les montagnes occidentales. La route d'approvisionnement est maintenant confrontée à de sérieux défis, liés à l'insécurité qui sévit dans de nombreuses régions et aux pénuries de carburant », a déploré Josette Sheeran.

Le PAM a affrété deux navires transportant de la nourriture et du matériel humanitaire pour le compte de la communauté humanitaire, mais les tirs d'artillerie visant le port rendent l'acheminement de l'aide difficile.

« Le 25 avril, le PAM s'est trouvé sous le feu des armes alors qu'il quittait le port de Misrata. Nous avons besoin d'un accès immédiat et sécurisé afin de continuer à envoyer de l'aide humanitaire », a conclu la chef du PAM.

Mercredi, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a plaidé en faveur d'une négociation pacifique du conflit lors d'une conversation téléphonique mercredi avec le Premier ministre libyen, Ali Baghdadi Ali Al-Mahmoudi.

« Le Premier ministre a accepté de recevoir mon Envoyé spécial, M. Al Kathib », a fait savoir Ban Ki-moon.

UNESCO : des sites arménien et palestinien primés pour leur sauvegarde



12 mai - L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a décerné jeudi, le Prix international Méлина Mercouri pour la sauvegarde et la gestion des paysages culturels au Musée culturel et historique « Réserve de Garni » en Arménie et au paysage culturel de Battir en Palestine. Le Prix sera remis lors d'une cérémonie qui se tiendra au siège de l'UNESCO à Paris le 24 mai.

« En récompensant la gestion de Garni et Battir, l'UNESCO entend mettre en valeur la beauté et l'importance de ces sites, leurs valeurs réelles et symboliques, mais aussi aider à combattre les menaces qui pèsent sur leur préservation à long terme », a déclaré la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova. Les lauréats se verront remettre la somme de 15.000 dollars chacun.

Le Musée culturel et historique « Réserve de Garni » est un site de 5,1 hectares sur le plateau volcanique arménien du Caucase où se trouvent une série de vestiges et de bâtiments historiques datant de l'âge de bronze jusqu'aux débuts du christianisme. Le site doit sa récompense aux mesures prises pour préserver ces vestiges culturels et aux efforts visant à ouvrir le site aux visiteurs nationaux et étrangers, le tout avec un effort de développement local économique et social.

Le paysage culturel de Battir –le village de Battir et ses environs sont en territoire palestinien occupé- est l'aboutissement de 4.000 ans de culture en terrasses de la vigne et de l'olivier. Ce paysage est constitué de terrasses mais aussi des canaux d'irrigation, des tours de guet et d'autres bâtiments de pierre sèche. Le site est récompensé pour sa grande valeur esthétique et symbolique. Le jury a notamment mis l'accent sur l'action entreprise pour maintenir l'utilisation agricole traditionnelle du paysage, en coopération avec les fermiers locaux.

Le jury du Prix international Méлина Mercuri pour la sauvegarde et la gestion des paysages culturels a également décidé d'accorder une mention spéciale au paysage de Wadi Hanifa, autour de la ville de Riyad en Arabie Saoudite.

Remis tous les deux ans, le Prix Méлина Mercuri entend récompenser des actions exemplaires de sauvegarde et de mise en valeur des grands paysages culturels du monde.

Maurice : les enfants très vulnérables à l'exploitation sexuelle, selon l'ONU



12 mai - La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, Najat Maalla M'jid, a expliqué mercredi que les enfants restaient très vulnérables à l'exploitation sexuelle à Maurice, malgré de nombreuses actions locales initiées pour combattre ce phénomène.

Ce constat fait suite à sa visite de onze jours, du 1er au 11 mai, dans le pays.

« Le phénomène de l'exploitation sexuelle des jeunes filles, pour de la prostitution, occasionnelle ou régulière, est préoccupant, de même que le nombre grandissant de jeunes filles mères », a noté Mme Maalla M'jid à l'issue de sa visite à Maurice.

« Cependant, l'ampleur réelle de la vente d'enfants et de l'exploitation sexuelle reste difficile à chiffrer, du fait du tabou entourant la sexualité et de l'absence d'un système d'information centralisé », a-t-elle ajouté.

La Rapporteuse spéciale a cité un certain nombre de causes rendant les enfants de plus en plus vulnérables à la vente et à l'exploitation sexuelle. Entre autres, la pauvreté, l'abus d'alcool et de drogues, le consumérisme grandissant, la migration des parents pour des raisons économiques, l'accès aux nouvelles technologies, mais aussi la demande persistante du marché de l'industrie du sexe.

Pendant sa mission en République de Maurice, Najat Maalla M'jid a rencontré de nombreux représentants de l'Etat, des organisations non gouvernementales, des partenaires internationaux. Elle a visité des programmes et des centres dédiés à la protection des enfants victimes de violences et d'abus, dans plusieurs districts de Maurice et à Rodrigues.

Cette visite lui a permis de faire le point sur les phénomènes de vente d'enfants, de prostitution des enfants et de pornographie mettant en scène des enfants mais aussi sur les réponses apportées afin de protéger les enfants.

La Rapporteuse Spéciale salue la ratification par le gouvernement mauricien du Protocole additionnel à la Convention des droits de l'enfant sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, qui a eu lieu durant sa visite.

Néanmoins, malgré ces efforts, la prise en charge des enfants reste incomplète, notamment en raison d'une coordination insuffisante entre les différents acteurs.

Tous les acteurs rencontrés, conscients de cette situation, estiment nécessaires un recadrage stratégique et une coordination plus efficace. Afin d'améliorer la stratégie de protection de l'enfance à Maurice, une assistance technique des Nations Unies a été sollicitée.

La CPI informe le Conseil de sécurité de la visite d'Omar Al Bashir à Djibouti



Le président Omar Al-Bachir du Soudan

12 mai - La Chambre préliminaire de la Cour pénale internationale (CPI) a informé le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la visite d'Omar Al Bashir à Djibouti pour la cérémonie inaugurale du Président de Djibouti le 8 mai 2011, « afin qu'ils puissent prendre toute mesure qu'ils jugeront appropriée ».

La Chambre a rappelé que Djibouti, étant un Etat partie au Statut de Rome, a l'obligation de coopérer avec la Cour pour l'exécution des mandats d'arrêt, et a ordonné au Greffier de la CPI de transmettre immédiatement cette décision au Conseil de sécurité et à l'Assemblée des Etats parties. Auparavant, en application des décisions de la Chambre préliminaire délivrant deux mandats d'arrêt, le 4 mars 2009 et le 12 juillet 2010, contre Omar Al Bashir, le greffier avait émis et transmis des requêtes à des fins d'arrestation et de remise de M. Al Bashir à tous les Etats parties au Statut de Rome, y compris Djibouti.

Le 27 août 2010, la Chambre préliminaire de la CPI avait également rendu deux décisions informant le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome des visites d'Omar Al Bashir au Kenya et au Tchad, « afin qu'ils puissent prendre toute mesure qu'ils jugeront appropriées ».

L'actuel président du Soudan, Omar Al Bashir, fait l'objet d'un mandat d'arrêt de la Cour pour crime contre l'humanité, crime de guerre et génocide dans la région du Darfour. La guerre civile entre le gouvernement, ses milices alliées et les groupes rebelles armés a déjà fait au moins 300.000 morts et provoqué la fuite de près de 2,7 millions de personnes.

L'ONU lance la campagne de la Décennie d'action pour la sécurité routière



12 mai - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a rencontré à New York le maire de la ville, Michael Bloomberg, jeudi, dans le cadre du lancement de la Décennie d'action pour la sécurité routière. Le chef de l'ONU a salué la vision et la philanthropie du maire de la ville ainsi que ses efforts permettant de réduire le nombre de morts sur les routes, selon lui.

Rappelant que chaque année, 1,3 millions de personnes trouvaient la mort sur les routes, et que ces accidents étaient la première cause de décès pour la tranche d'âge des 15-29 ans, le chef de l'ONU a déclaré : « Ces accidents sont évitables. La bonne nouvelle est donc que nous pouvons faire quelque chose pour y remédier. »

« Avec le Plan mondial d'action pour la sécurité routière, nous avons une feuille de route. Notre but est de sauver 5 millions de vies d'ici 2020 » a expliqué Ban Ki-moon. « Cela implique d'avoir de meilleures infrastructures. Cela demande de l'innovation », a-t-il poursuivi. « Et le maire Michael Bloomberg fait clairement partie de ceux qui ont des idées novatrices. »

Le chef de l'ONU a salué les efforts du maire pour rendre les rues et les routes plus sûres « non seulement pour les conducteurs et leurs passagers, mais aussi pour les piétons, les cyclistes et les motards ».

Il a aussi salué son engagement en faveur des pays moins développés. « Il y a deux ans, le maire a fait le plus gros cadeau jamais offert aux programmes de sécurité routière, 125 millions de dollars pour les dix pays les moins développés et qui représentent près de la moitié des morts sur les routes. »

La Décennie d'action pour la sécurité routière a été lancée mercredi par l'ONU. Une centaine de pays ont organisé des événements et des débats pour inaugurer ce plan d'action.

Le Plan mondial présente des mesures qui visent notamment à améliorer la sécurité des routes et des véhicules, à renforcer les services d'urgence et, plus généralement, à améliorer la gestion de la sécurité routière.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) se charge de la coordination des efforts mondiaux pendant toute la Décennie et elle suivra les progrès accomplis pour atteindre les objectifs fixés.

ONUSIDA : les antirétroviraux empêchent la transmission du virus, selon une étude

12 mai - L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/Sida (ONUSIDA) ont salué jeudi, les résultats de l'essai HPTN 052 qui révèlent que la thérapie antirétrovirale est efficace à 96 % dans la réduction de la transmission du virus chez les couples où l'une des deux personnes est séropositive.



Ces résultats ont été annoncés jeudi par les instituts nationaux de santé des Etats-Unis (NIH). Ils montrent que, dans un couple, si la personne séropositive suit un traitement antirétroviral rapidement, le risque de transmission du virus à son partenaire sexuel non

infecté peut être réduit de 96 %.

« Cette découverte scientifique change la donne et va permettre à la révolution de la prévention d'avancer considérablement. Elle place le traitement anti-VIH au rang des nouvelles options de prévention prioritaires », a déclaré le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé. « Nous devons maintenant nous assurer que les couples ont la possibilité de choisir ce traitement de prévention et qu'ils y ont accès. »

Financés par l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses aux Etats-Unis, les essais cliniques ont été menés par le Réseau pour les essais de prévention du VIH sur plus de 1.700 couples sérodiscordants (l'un est séropositif, l'autre est séronégatif) originaires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des États-Unis d'Amérique. La réduction de la transmission du VIH par voie sexuelle a été si importante que les essais ont été arrêtés 4 ans plus tôt que prévu.

« Cette avancée est cruciale car nous savons que la transmission par voie sexuelle représente environ 80 % des nouvelles infections », a précisé la Directrice générale de l'OMS, Margaret Chan.

L'efficacité des traitements antirétroviraux doit non seulement encourager les personnes à effectuer un dépistage sur le VIH, mais également les inciter à révéler leur statut sérologique, à discuter des options de prévention anti-VIH avec leur partenaire et à se rendre dans les services anti-VIH.

« Les personnes qui vivent avec le VIH peuvent maintenant, avec dignité et confiance, prendre de nouvelles dispositions pour protéger du VIH ceux qui leur sont chers », a déclaré M. Sidibé.

Selon les estimations actuelles, seule la moitié des 33 millions de personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique. Un recours au dépistage anti-VIH plus systématique aurait un impact important sur la transmission de la maladie, en particulier si, suite à cette découverte scientifique, le nombre de personnes ayant accès au traitement augmentait.

L'ONUSIDA insiste pour que le traitement de prévention soit l'une des options proposées aux couples sérodiscordants. Les nouvelles orientations de l'OMS, qui seront publiées en juillet, vont dans ce sens. Ces orientations incluront des recommandations pour favoriser un meilleur accès au dépistage, aux conseils pour faire face au VIH, et à l'utilisation de thérapies antirétrovirales chez les couples sérodiscordants. L'ONUSIDA rappelle que les traitements antirétroviraux doivent être utilisés en combinaison avec d'autres options de prévention anti-VIH, comme les préservatifs.

L'agence onusienne organisera une réunion avec ses partenaires pour discuter de cette découverte et de ses implications dans

la lutte contre le sida. L'ONUSIDA et l'OMS travailleront avec les pays et les partenaires pour inscrire le traitement de prévention dans la lutte contre le VIH et s'assurer que ce traitement est accessible rapidement aux personnes qui souhaitent l'utiliser.

RDC : l'ONU salue la publication d'une étude sur les violences sexuelles



Une affiche à Goma, dans l'est de la RDC, prévient des conséquences criminelles des viols.

12 mai - La Représentante spéciale de l'ONU sur la violence sexuelle dans les conflits, Margot Wallström, a salué la publication de l'étude du Journal américain de la santé publique sur les violences sexuelles en République démocratique du Congo (RDC). Elle a expliqué que l'utilisation de méthodes différentes de collecte de données expliquait les différences statistiques sur le nombre de cas de violence sexuelle.

« C'est un effort louable que d'aider à produire des recherches empiriques dans cette zone, car nous ne pouvons pas empêcher ce que nous ne comprenons pas de manière adéquate », a déclaré Margot Wallström dans un communiqué.

« Alors que mon bureau s'attache à répondre aux problèmes de violence sexuelle dans les contextes de conflits et de post-conflits, où les viols sont souvent utilisés comme une arme de guerre et perpétrés par des militaires, l'étude du Journal américain de la santé publique couvre la violence sexuelle en y incluant les violences domestiques et celles perpétrées dans l'intimité. Cela rend inévitablement les chiffres de l'étude plus élevés », a-t-elle expliqué.

La Représentante spéciale estime que « les données officielles de l'ONU tendent à être à minima car les Nations Unies ne peuvent transmettre au Conseil de sécurité des informations sur les violences sexuelles qui n'ont pas été vérifiées par l'organisation elle-même », a poursuivi la Représentante spéciale.

Elle a souligné que l'ONU ne peut pas « effectuer d'extrapolation sur la base d'un petit échantillon » pour calculer l'incidence des violences sexuelles sur l'ensemble du territoire.

Margot Wallström a souligné l'importance de cette étude qui détaille notamment les facteurs de risques comme l'âge ou le lieu de résidence, qui constituent des indicateurs décisifs pour empêcher que de tels crimes ne soient perpétrés de nouveau.

La Représentante spéciale a également précisé que lorsque l'ONU publie des chiffres, il est toujours stipulé que la plupart des données sur les violences sexuelles sont sous-estimées, notamment à cause de la honte, de la peur de la stigmatisation ou des représailles et du manque d'accès au droit.

« Comme je l'ai toujours souligné, le nombre de viols est le sommet de l'iceberg », a insisté Margot Wallström.

« La violence sexuelle liée au conflit est l'un des principaux obstacles à la paix en République démocratique du Congo (RDC). Incontrôlée, elle peut disloquer le socle social de tout un pays », a-t-elle prévenu.

La Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), travaille en étroite collaboration sur le terrain avec les partenaires internationaux et nationaux afin de mettre un terme à l'utilisation des violences sexuelles comme arme de guerre et pour que les responsables de telles atrocités soient traduits en justice.

Selon la presse, les conclusions de l'étude du Le journal américain de la santé publique, estime qu'en moyenne environ 1.100 femmes sont victimes de viol chaque jour en RDC. Selon ses auteurs, 400.000 femmes et jeunes filles ont été violées sur une période de douze mois entre 2006 et 2007.

Un expert de l'ONU sur les droits de l'homme en Tunisie pour assister le gouvernement



Juan Méndez.

12 mai - L'expert indépendant des droits de l'homme, Juan Méndez, effectuera une mission en Tunisie du 15 au 22 mai 2011, afin d'évaluer les problèmes et les défis rencontrés par le gouvernement de transition.

« Les nouvelles autorités ont pris un certain nombre de mesures afin d'assurer que les auteurs des violations soient mis face à leurs responsabilités et que des réformes soient entreprises à long terme. En tant que Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants, je me concentrerai sur les domaines dans lesquels je peux prêter assistance », a déclaré jeudi Juan Méndez.

« Ma mission consiste à engager un dialogue avec les décideurs et les acteurs clés afin d'aider le gouvernement intérimaire à assurer la justice grâce à une transition réussie et d'appuyer les efforts visant à établir l'Etat de droit, réaliser les droits des victimes de torture et de mauvais traitements aux réparations, promouvoir la responsabilité pour les abus passés et les allégations de torture et de mauvais traitements, et assurer que les auteurs présumés soient tenus responsables conformément au droit international », a-t-il ajouté.

Il s'agit de la première visite officielle en Tunisie d'un expert indépendant des droits de l'homme des Nations Unies depuis la mise en place du Gouvernement intérimaire. Il s'agit également de la première mission du Rapporteur spécial Juan Méndez depuis qu'il a commencé son mandat le 1 novembre 2010.

Durant sa mission de sept jours, le Rapporteur spécial rencontrera des représentants du gouvernement provisoire, du pouvoir judiciaire, du pouvoir législatif, de la Commission d'établissement des faits sur les abus des droits de l'homme depuis le 17 décembre 2011, du Conseil sur la réforme constitutionnelle et la protection des acquis de la révolution, des médias, de la société civile, des agences des Nations Unies et des organisations internationales basées en Tunisie. M. Méndez rencontrera également des victimes et leurs familles. Il se rendra à Tunis, Bizerte et Kasserine.

M. Méndez fera part de ses observations et recommandations préliminaires lors d'une conférence de presse qui se tiendra le 21 mai prochain à Tunis. Le Rapporteur spécial présentera un rapport final au Conseil des droits de l'homme en 2012.

L'ONU récompense des villes pour leur initiative sur la prévention des catastrophes



Margareta Wahlström.

12 mai - Le Prix Sasakawa des Nations Unies pour la prévention des catastrophes a été remis mercredi soir à l'occasion d'une cérémonie en marge du Dispositif mondiale pour la réduction des risques de catastrophe qui se déroulait à Genève, en Suisse. La ville de San Francisco aux Philippines, de Santa Fe en Argentine et le district de Vancouver Nord au Canada sont les lauréats 2011 de ce prix.

San Francisco, une petite ville côtière des Philippines exposée aux typhons, a remporté un prix de 25.000 dollars, comme récompense pour son utilisation du « système Purok », une méthode traditionnelle d'auto-organisation où les habitants du village contribuent financièrement, de manière volontaire, à un fond d'urgence mis en place après une catastrophe et devant aider ceux dans le besoin. Les téléphones portables et les radios sont utilisés pour faire circuler des informations et des évaluations des risques, les coordonnateurs du system Purok faisant office de relai d'information pour les résidents.

Santa Fe, une ville argentine fréquemment touchée par des inondations, a reçu un prix de 12.500 \$ pour sa capacité à communiquer efficacement sur les risques de catastrophes. Dans les zones où des habitants vivaient dans des logements informels, les autorités ont officialisé les habitations en attribuant des permis d'occupation des sols et des dizaines de

familles vivant dans des zones non protégées par des digues ont été relogés.

Le district de Vancouver Nord, qui a connu un glissement de terrain en 2005, a également reçu un prix de 12.500 dollars. Le maire Richard Walton y a mis en place un système d'information géographique (SIG). Le public peut donc accéder à la cartographie, au recensement, à des informations sur la terre, l'environnement, le zonage ou encore les bâtiments

« Chacun des finalistes est engagé de longue date dans la réduction des risques de catastrophe, peu importe que le concept ait été à la mode ou pas », a déclaré la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la prévention des risques de catastrophe, Margareta Wahlström.

« Etonnamment, ils ont continué sur cette voie, même quand le financement se faisait rare, preuve de leur engagement et de leur sens de l'innovation pour mener ce travail de réduction des risques de catastrophe, même avec des ressources limitées », a-t-elle ajouté.

Le prix Sasakawa est financé par la Fondation Nippon, une organisation indépendante à but non lucratif qui soutient des projets philanthropiques et qui est aujourd'hui présidée par le petit-fils de son créateur originel, Ryoichi Sasakawa.

Rencontre entre les présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité



12 mai - Les troubles en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ainsi que les crises et les défis dans d'autres parties du monde étaient au centre mercredi des discussions entre le président de l'Assemblée générale, Joseph Deiss, et l'actuel président du Conseil de sécurité, l'ambassadeur français auprès des Nations Unies, Gérard Araud.

Les deux hommes, qui se sont rencontrés mercredi au siège de l'ONU à New York, ont abordé la situation en Syrie, en Libye, au Soudan, en Somalie, en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo.

Ils ont aussi discuté de sujets thématiques tels que la gouvernance mondiale, la réforme du Conseil de sécurité ainsi que de la visite d'une équipe du Conseil de sécurité en Afrique à la fin du mois de mai.

Gérard Araud est à la tête du Conseil de sécurité pendant le mois de mai. Chaque mois l'organe change de président. Le président de l'Assemblée générale est, lui, élu par les Etats membres chaque année.

Kosovo : l'ONU appelle à la poursuite du dialogue entre Pristina et Belgrade



Lamberto Zannier, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Kosovo.

12 mai - Devant le Conseil de sécurité, le Représentant spécial de la Mission d'administration intérimaire de l'ONU pour le Kosovo (MINUK), Lamberto Zannier, a salué jeudi la tenue du dialogue entre dirigeants kosovars et serbes tout en déplorant quelques violences survenues récemment à Pristina en signe de protestation contre le processus de réconciliation.

« Je considère comme particulièrement positif le fait qu'aujourd'hui une rencontre à Pristina entre les membres du gouvernement Kosovar et le chef des négociateurs Serbes puisse se tenir et j'espère que cela va ouvrir la voie pour que de futurs progrès soient effectués entre les deux parties », a déclaré jeudi Lamberto Zannier devant le Conseil de sécurité.

« Sur une note moins positive cependant, je regrette de vous informer que des manifestations ont eu lieu en signe de protestation contre cette rencontre, et ont résulté par de nombreux blessés. De telles violences sapent le dialogue et doivent être fermement condamnées », a-t-il ajouté.

Il a souligné le rôle décisif de l'Union européenne (UE) dans le dialogue de réconciliation entre Pristina et Belgrade.

Sur la situation générale, le Représentant spécial a indiqué que « le manque de perspectives économiques » étaient également « un obstacle aux processus de retour » des populations qui ont fui les affrontements.

« Alors que 2010 a été l'année la plus prodigieuse en terme de retours sur les six dernières années, totalisant 2.775 personnes, le premier quart de l'année 2011 montre une diminution des retours volontaires de 53% comparé à l'année précédente », a souligné Lambert Zannier.

Suite à la publication en février dernier d'un rapport de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe tirant la sonnette d'alarme sur le trafic d'organes au Kosovo, Lamberto Zannier, a réitéré « qu'il était essentiel que ces allégations devaient faire l'objet d'une enquête impartiale et indépendante ».

Il a souligné que la Mission État de droit de l'Union européenne (EULEX) au Kosovo avait déclaré avoir la capacité de mener l'enquête tandis que le gouvernement serbe s'est prononcé en faveur de l'établissement d'un mécanisme ad hoc sous l'autorité du Conseil de sécurité. La MINUK a réitéré qu'elle était prête à coopérer quelque soit la solution choisie, a-t-il indiqué.

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans son rapport trimestriel sur la situation du pays, a fait le point sur les activités menées par la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK) et sur l'évolution de la situation entre le 16 janvier et le 15 avril 2011.

Il a précisé d'abord que les priorités de la Mission demeurent les mêmes, à savoir promouvoir la sécurité, la stabilité et le respect des droits de l'homme au Kosovo et dans la région.

« La MINUK continue de promouvoir la réalisation de ces objectifs en entretenant un dialogue avec Pristina et Belgrade, ainsi qu'avec les communautés du Kosovo et les acteurs régionaux et internationaux », assure M. Ban.

S'il juge prématuré d'évaluer les résultats du dialogue national, facilité par l'Union européenne (UE), le Secrétaire général n'en exhorte pas moins Pristina et Belgrade à faire preuve de bonne foi et de solidarité constructive ainsi qu'à redoubler d'efforts pour parvenir à une convergence sur les questions qui font l'objet des discussions.

Sur le plan de la sécurité, Ban Ki-moon est encouragé de constater que la situation dans le nord du Kosovo est restée relativement calme au cours de la période examinée. Il compte, à ce propos, sur le dialogue entre Pristina et Belgrade en vue de fournir un cadre approprié pour régler des problèmes de longue date.

« Dans le même temps, il est important de préconiser un dialogue entre les communautés vivant dans cette région et d'exhorter toutes les parties à éviter les mesures unilatérales qui risquent d'être préjudiciables à la situation sur le terrain », a-t-il conclu dans ses observations.

L'ONU plaide pour un renforcement des capacités civiles dans les situations post-conflits



Jean-Marie Guéhenno.

12 mai - Le Conseil de sécurité de l'ONU a écouté les recommandations du Président du Groupe de travail consultatif de haut niveau sur les capacités civiles, Jean-Marie Guéhenno, pour aider les pays à mieux prendre leur sort en main dans des situations post conflits, pour élargir et enrichir le choix des moyens civils d'assistance offerts par la communauté internationale et de rendre l'action de cette dernière plus utile, rapide et efficace.

Jean-Marie Guéhenno a exposé aux membres du Conseil de sécurité quatre idées maîtresses figurant dans le rapport préparé par le Groupe de travail consultatif sur le sujet : « faire en sorte que les pays prennent leur sort en main ; renforcer le partenariat mondial ; offrir aux pays des ressources techniques répondant à leurs besoins et allier agilité et adaptabilité en période de transition ».

Selon M. Guéhenno, le processus d'appropriation nationale passe d'abord par la consolidation des structures étatiques existantes, de manière à ce que ces pays se dotent des moyens nécessaires pour se sortir de la crise, sans quoi l'aide internationale resterait vaine. « Une telle aide doit commencer au plus tôt », a-t-il estimé, souhaitant par exemple que dans le cas du Sud-Soudan les Nations Unies s'attachent à renforcer les capacités locales pour que le pays soit en mesure de définir lui-même ses priorités sur lesquelles l'Organisation alignera son processus de planification.

Pour ce qui est des partenariats, le Groupe consultatif préconise la création d'une cellule de partenariats civils au sein des Nations Unies destinée à mieux mettre en adéquation les besoins du terrain et les capacités civiles des États Membres et des organisations non gouvernementales, de façon à pouvoir déployer ces capacités plus rapidement.

Le Groupe consultatif a également insisté sur l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire puisque, comme l'a indiqué M. Guéhenno, « l'expertise civile requise peut très souvent se trouver dans des pays ayant, eux-mêmes, récemment traversé une période de transition ou de transformation institutionnelle ».

Le Groupe présidé par M. Guéhenno préconise en outre une approche plus cohérente de l'aide internationale avec une définition claire des rôles et responsabilités de chacun des intervenants de l'aide internationale, de manière à éviter les chevauchements.

En conclusion, le Président du Groupe consultatif a regretté que la communauté internationale ait bien souvent raté les occasions qu'offrent les périodes immédiatement post conflit pour garantir la sécurité de base, pour renforcer la confiance dans les processus politiques et les capacités nationales essentielles pour la consolidation de la paix. « Or, l'insécurité est le plus grand obstacle au développement », a rappelé M. Guéhenno

« Les recommandations figurant dans le rapport vont dans le sens de la vaste réforme que j'ai entreprise, de faire de l'ONU une organisation plus ouverte et plus prompte à réagir, grâce à un partenariat plus étroit avec les États Membres », soulignait le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, dans deux lettres adressées le 18 février dernier aux Présidents de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.